

Convocation des actionnaires : assemblée générale ordinaire de la SA des éditions Domaine Public

Autor(en): **Rédaction**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 2038

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

apprentissage du dialecte et de l'allemand, bien souvent en plus d'une autre langue pratiquée à la maison. Ils se donnent sans peine un avantage précieux pour la suite de leur scolarité, pour leur intégration sociale et pour leur future vie professionnelle.

L'argumentation a de la force. Elle prévaut en tout cas dans 17 des 21 cantons alémaniques, dont les écoles enfantines ont pour mission de favoriser, ou du moins de rendre possible, l'accès à la fameuse «*langue standard*». Partout où elles ont été lancées, les initiatives prescrivant l'usage exclusif du dialecte ont échoué, sauf à Zurich et maintenant Argovie.

Et pourtant, le *Mundart* tend à passer [de l'oral à l'écrit](#), dans la vie personnelle tout au moins. Les jeunes n'envoient plus de SMS en «*bon allemand*», nullement préoccupés par les carences du clavier ou de l'alphabet dialectal. Les messages sur les réseaux sociaux sont de plus en plus souvent formulés en dialecte. On n'en est pas encore aux lettres officielles, mais la presse populaire se hasarde au dialecte, même en dehors des périodes de carnaval. Et, pour faire plus suisse encore, [Swatch](#) a publié une édition en dialecte suisse alémanique de son rapport annuel pour 2012, un épais *Gschäftsbrichtde* de 220 pages, bien entendu téléchargeable.

De ce côté-ci de la Sarine, on peine à se représenter la force de la résistance de nos compatriotes alémaniques à ce qui leur vient d'outre-Rhin, à commencer par la langue ressentie comme élitaire et par les cadres bien formés et avides d'emplois payés au tarif suisse.

Et voilà comment l'école enfantine nous renvoie à la libre circulation. Le 9 février dernier, le canton d'Argovie a donné une majorité de 55,2% à l'initiative contre l'immigration de masse. Davantage qu'une coïncidence, de la continuité. Celle d'une idéologie portant la marque de l'UDC, très attentive à l'école comme forge de l'identité et de l'unicité helvétiques.

Convocation des actionnaires

Assemblée générale ordinaire de la SA des éditions Domaine Public

Rédaction - 16 May 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25777>

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SA des éditions Domaine Public sont invités à l'assemblée générale ordinaire de la société lundi 2 juin 2014 à 18h30 au Buffet de la Gare, salon 2, à Lausanne.

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance et acceptation de l'ordre du

jour
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2013
3. Rapport de gestion 2013: conseil d'administration et comité de rédaction
4. Rapport du réviseur, approbation des comptes et du bilan, attribution du bénéfice, décharge aux administrateurs

5. Election du conseil d'administration
6. Perspectives d'avenir
7. Divers

Les actionnaires qui n'auraient pas reçu par la poste la convocation qui leur a été adressée peuvent l'obtenir par un courriel à administration@domainepublic.ch.